

## Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

En ce début d'année 2021, la hausse du nombre de décès en Hauts-de-France ralentit, mais reste forte : + 7 % du 1er janvier au 8 février après + 17 % en décembre. Depuis le début de la 2e vague épidémique, 28 965 décès (1) ont été enregistrés dans la région entre le 1er septembre 2020 et le 8 février 2021, soit 17 % de plus sur 1 an (niveau national + 16 %). Cette augmentation touche tous les départements de la région, notamment le Nord (+ 19 %). La hausse atteint + 27 % dans les EHPAD et + 16 % dans les hôpitaux. Les personnes de 65 ans ou plus restent les plus impactées.

### Le surcroît de décès continue à ralentir en ce début d'année

Depuis le début de l'année 2021, bien qu'en augmentation sur un an, **le nombre de décès continue à s'infléchir en Hauts-de-France comparativement à la fin de l'année 2020**. Ainsi, entre le 1er janvier et le 8 février 2021, 7 489 (1) ont été enregistrés dans la région, soit un volume supérieur de 7 % par rapport à la même période en 2020, mais inférieur de 10 points à la hausse observée en décembre dernier (+ 17 %). Cette tendance traduit les effets de généralisation du couvre-feu à 18H pris à la mi-janvier après ceux de confinement de fin octobre (cf. Figure 1).

### Les Hauts-de-France : 4e région la plus touchée par la 2e vague

Depuis le début de cette 2e vague épidémique, ce sont 28 965 décès qui ont été enregistrés dans les Hauts-de-France. **Entre le 1er septembre 2020 et le 8 février, les décès ont ainsi augmenté de 17 %, soit 1 point au-dessus de la moyenne nationale**. Les Hauts-de-France sont la 4e région la plus impactée au niveau national, loin derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 23 %), mais surtout Bourgogne-Franche-Comté (+ 27 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (+ 33 %).

### Des décès en hausse dans tous les départements de la région

**Le Nord reste le département le plus touché par cette 2e vague de la Covid-19** en Hauts-de-France. Entre le 1er septembre 2020 et le 8 février 2021, 12 400 décès y ont été enregistrés, soit 2 000 de plus sur un an (+ 19 %). Dans les autres départements, les hausses varient entre + 14 % dans l'Aisne et + 17 % dans l'Oise.

### Un excédent des décès encore élevé début 2021 dans l'Aisne et la Somme

**L'excès du nombre de décès en janvier**, bien que moins élevé qu'en décembre mais surtout qu'en novembre, **reste encore marqué dans les départements de l'Aisne et de la Somme**. Dans l'Aisne, le nombre de décès augmente ainsi de 15 % entre le 1er janvier et le 8 février 2021 par rapport à 2019 (contre + 19 % en novembre). Dans la Somme, l'excédent des décès est plus important entre le 1er janvier et le 8 février : + 12 % contre + 5 % en novembre.

### + 27 % de décès en EHPAD lors de 2e vague

**Depuis le début de la 2e vague épidémique, la hausse du nombre de décès dans la région est la plus marquée en EHPAD**. Entre le 1er septembre 2020 et le 8 février 2021, le surcroît de décès y progresse de 27 % sur un an (+ 31 % au niveau national). Dans les hôpitaux où ont lieu plus de la moitié des décès en Hauts-de-France, cette hausse atteint 16 % (+ 13 % au niveau national). L'excédent des décès à domicile est de + 31 % (+ 29 % au niveau national).

**Au niveau régional, les plus fortes hausses en EHPAD s'observent dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais** (respectivement + 40 % et + 36 %). Dans les hôpitaux, c'est dans le département de l'Oise où l'augmentation est la plus forte (+ 25 %). Les départements de l'Oise et du Pas-de-Calais sont les plus impactés par les décès à domicile, respectivement + 37 % et + 34 %.

(1) Données provisoires

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 63 34 65 31  [communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)

## Les 65 ans ou plus les plus touchés

Les personnes de 65 ans ou plus restent les plus impactées en Hauts-de-France par la hausse du nombre de décès lors de cette 2e vague (+ 20 %). Ce constat rejoint celui observé au niveau national. À ces âges, la hausse des décès varie entre + 20 % et + 22 % selon la tranche d'âge.

Figure 1 : 19 % de décès de plus dans le Nord depuis septembre dernier

Ensemble des décès (1) : cumul des décès du 1er septembre  
au 8 février

	2020-2021	2019-2020	Evolution entre les deux périodes (en %)
Aisne	2 825	2 471	14,3
Nord	12 402	10 394	19,3
Oise	3 126	2 662	17,4
Pas-de-Calais	7 394	6 338	16,7
Somme	3 218	2 803	14,8
<b>Hauts-de-France</b>	<b>28 965</b>	<b>24 668</b>	<b>17,4</b>
France entière	319 380	275 482	15,9

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2021, 2020 et 2019

(1) Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies aux directions régionales de l'Insee (avec un délai maximal de transmission de 8 jours, auquel il faut rajouter un délai de saisie)

## Éléments méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

L'Insee a décidé de diffuser temporairement à un rythme hebdomadaire, le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de Covid-19. **Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès liés à la pandémie.**

Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee d'une semaine au maximum. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee.

Les séries de décès quotidiens publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. **Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne.** Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11 car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Il est important de noter que **ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication.** Pour autant, l'Insee fait le choix de les mettre à disposition de tous, car elles peuvent permettre de déceler précocement des changements de tendance (cf. Pour en savoir plus).

### Pour en savoir plus

- Insee : nombre de décès quotidiens (France, régions et départements)
- Insee Hauts-de-France : précédents communiqués de presse sur le suivi des décès
- « Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003 », Insee, Insee Première n°1 816, 18 septembre 2020
- « Bilan démographique 2020 », Insee, Insee Première n°1 834, 19 janvier 2021
- Santé Publique France : chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le monde
- Covid et mortalité en Europe en 2020 : des statistiques à regarder de près  
<https://blog.insee.fr/covid-et-mortalite-en-europe-en-2020-des-statistiques-a-regarder-de-pres/>

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 **06 63 34 65 31**  **communication-hdf@insee.fr**